

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le mardi 23 mars 2004 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : M^{mes} Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Paola De Monte, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Thérèse Lessard, Maureen Pagé et Guylaine Richer, MM. Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Normand Lemay, Alain Portelance et Alain St-Jean, tous commissaires, ainsi que MM. Denis Claude Blais et Claude D'Amour, commissaires-parents.

Aussi présents : M^{me} Lise Lavoie-Gauthier, dir. gén., MM. Michel Gratton, dir. aff. corp. et comm., Richard Charest, dir. gén. adj., Jean-François Lachance, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Gilles Banville, dir. org. scol. et transport, Michel Corbeil, dir. techn. inf., Michel Laliberté, dir. adj. DACC et Yves Mallette, coord. form. gén. adultes, M^{mes} Johanne Marra, dir. form. gén. jeunes, Marie-Claire Harvey, techn. org. scol et transport et Stella Duval, aviseure légale.

Mmes Rita-Thérèse Poisson et Johanne Roy, commissaires, ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

PROCÈS-VERBAL

Résolution no. CC-040323-1823-A

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

D'ADOPTER les procès-verbaux des séances du 24 février et du 9 mars 2004, avec la correction suivante :

24 février 2004 :

- p. 1038, modifier le nom de M. Lessard par « *Mme Thérèse Lessard* ».

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Manon Bélisle, parent de l'école Sauvé, indique aux commissaires son désir de voir la Commission scolaire mettre en place une école internationale dans la partie ouest du territoire, compte tenu du grand nombre de demandes d'inscription reçues pour l'école Val-des-Ormes.

La présidente indique que la Commission scolaire suivra attentivement le dossier et que des consultations se tiennent chaque année sur le cadre d'organisation scolaire.

ORDRE DU JOUR

Résolution no. CC-040323-1823-B

Il est proposé par Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que présenté, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 5.1. Rapport de la direction générale sur la mise en œuvre du plan stratégique;
 - 5.1.1 Suivi aux travaux du groupe de travail de l'axe 1-A en regard de la structure administrative;
- 5.2. Mandat de vigie sur la mise en œuvre du plan stratégique;
- 6.1. Adoption des critères d'inscription à l'école Val-des-Ormes (programme d'éducation internationale);
- 6.2. Modification au cadre d'organisation scolaire 2004-2005 en regard de « La Relance »;
- 6.3. Le Ptit Bonheur;
- 7.1. Cadre des investissements;
- 7.2. Téléphonie IP;
- 8.1. Ajout de nouvelles zones à risques – écoles primaires et secondaires;
9. Amendement au règlement sur la délégation de fonction et de pouvoirs (SIP-08)
10. Retour sur la composition du comité d'éthique (résolution no. CC-031125-1707) – SIP-14
- 11.1 Communauté portugaise (Mme Marinella de Oliveira);
- 11.2 Questions du public au comité exécutif (Mme Ginette Cyr);
- 11.3 Rémunération des commissaires (Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette);
- 12.1 Compte rendu de la commission d'étude administrative du 16 mars 2004;
- 12.2 Procès-verbaux du comité de parents;
- 12.3 Procès-verbaux du comité consultatif ÉHDAA;
- 12.4 Comptes rendus de la commission d'étude éducative;
- 13.1 Information sur le Conseil général de la FCSQ;
- 13.2 Désignation des délégués à l'assemblée générale de la FCSQ;
- 13.3 Colloque sur les ressources humaines de la FCSQ;
- 15.1 Consultations de la FCSQ sur la démocratie scolaire et la Loi sur les élections scolaires;
- 15.2 Perfectionnement sur l'éthique et les délibérations du conseil;
- 15.3 Tournée des établissements;
- 15.4 Activité pour les commissaires retirés;
- 18.1 École Liberté-Jeunesse;
- 18.2 Avancement des travaux de construction de l'école Jean-Jacques-Rousseau;
- 18.3 Construction d'une nouvelle école primaire à Blainville;
- 18.4 Suivi du dossier avec la Ville de Rosemère;
- 19.1 Demandes du comité consultatif ÉHDAA;

Adopté

Mme Marinella De Oliveira et M. Normand Chalifoux occupent leur siège à 19 h 50.

M. Alain Portelance occupe son siège à 20 h 05.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

La directrice générale, Mme Lise Lavoie-Gauthier, dépose son rapport sur la mise en œuvre du plan stratégique 2003-2006. Elle commente brièvement le document, qui sera étudié en comité plénier le lundi 29 mars prochain. De plus, le conseil des commissaires recevra à cette occasion les recommandations de la direction générale sur les modifications à apporter à la structure administrative de la Commission scolaire, en suivi aux travaux du comité de l'axe 1-A du plan stratégique.

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AU COMITÉ SUR LA RÉFORME ET LA RÉUSSITE

Appel de candidatures

Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette propose Mme Lyne Deschamps
Mme Guylaine Richer se propose
Mme Sandra East propose Mme Rita-Thérèse Poisson
M. Claude Girard propose Mme Lise Landry
Mme Marinella de Oliveira propose Mme Maryse Chevalier
Mme Lyne Deschamps propose M. André Contant
M. Daniel B. Bisson se propose.

M. André Contant refuse d'être candidat.

Les six autres personnes acceptent d'être mises en candidatures. La présidente appelle un vote secret. Les trois directeurs généraux adjoints agissent comme scrutateurs.

À l'issue du vote, les personnes suivantes sont nommées membres au comité sur la réforme et la réussite :

- Mme Lyne Deschamps;
- Mme Lise Landry;
- Mme Guylaine Richer.

MANDAT DE VIGIE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

Résolution no. CC-040323-1824

ATTENDU que le comité sur la réforme et la réussite scolaire a été très présent dans la démarche de planification stratégique et que ses travaux ont largement contribué à l'élaboration du plan stratégique 2003-2006 adopté par le conseil des commissaires, le 25 juin 2003;

ATTENDU la démarche de mise en œuvre du plan stratégique triennal 2003-2006, en cours depuis juillet 2003;

ATTENDU que la mise en œuvre du plan stratégique repose sur une volonté de collaboration avec l'ensemble des partenaires internes et externes de la commission scolaire;

ATTENDU la pertinence de confier à un comité relevant du conseil des commissaires un rôle de vigie sur la mise en œuvre du plan stratégique;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ÉLARGIR le mandat du comité sur la réforme et la réussite scolaire, de façon à lui confier un rôle de vigie sur la mise en œuvre du plan stratégique 2003-2006;

DE NOMMER les commissaires suivants à titre de membres du comité :

- Mme Lyne Deschamps;
- Mme Lise Landry;
- Mme Guylaine Richer.

Adopté

CRITÈRES D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE VAL-DES-ORMES

Résolution no. CC-040323-1825

ATTENDU que la Commission scolaire a la volonté d'offrir des services de qualité, diversifiés, qui favorisent la réussite des élèves;

ATTENDU la reconnaissance demandée du ministère de l'Éducation pour le programme d'éducation internationale primaire à l'école Val-des-Ormes;

ATTENDU que l'école internationale primaire Val-des-Ormes doit procéder à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2004-2005;

ATTENDU la consultation tenue auprès des instances concernées sur les critères d'inscription de l'école internationale primaire Val-des-Ormes, résolution no. CC-040224-1818;

ATTENDU les avis reçus sur le sujet;

ATTENDU l'avis favorable du comité de parents;

ATTENDU l'avis de la direction générale et de la recommandation commission d'étude *éducative*;

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'APPROUVER le document intitulé « Critères d'inscription à l'école Val-des-Ormes, (Programme d'éducation internationale) » et de permettre aux élèves de tout le territoire de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles d'y avoir accès;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 313.

Adopté

MODIFICATION AU CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2004-2005

- LA RELANCE

Résolution no. CC-040323-1826

ATTENDU que les cours offerts dans le cadre du projet de la Relance sont présentement donnés dans des locaux loués au Centre communautaire, situé au 120 boulevard du Séminaire à Sainte-Thérèse, lesquels font présentement partie de l'acte d'établissement de la Polyvalente Sainte-Thérèse;

ATTENDU le fait que la CSSMI ne recevra plus de subventions du ministère de l'Éducation du Québec pour la location des locaux du Centre communautaire, à compter de la prochaine année scolaire, et qu'elle doit nécessairement relocaliser le projet la Relance dans ses propres locaux;

ATTENDU que la CSSMI a consulté les instances appropriées de la Commission scolaire relativement à la relocalisation du projet de la Relance;

ATTENDU le résultat de ces consultations;

Il est proposé par M. Alain Portelance

DE TRANSFÉRER la Relance dans les locaux du Centre multiservice;

DE CRÉER en conséquence un acte d'établissement pour l'école de la Relance, avec l'ordre d'enseignement des jeunes pour l'année scolaire 2004-2005;

QUE la Relance relève de la direction du Centre multiservice;

DE MODIFIER l'acte d'établissement de la Polyvalente Sainte-Thérèse et du Centre multiservice en conséquence, de même que tout autre document nécessaire, notamment la liste des écoles et la liste des services éducatifs dispensés;

QUE toute école secondaire puisse référer des élèves à la Relance;

D'ANALYSER en 2004-2005 les services donnés à la Relance afin d'y apporter les modifications pour 2005-2006, s'il y a lieu.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution no. CC-040323-1827

Il est proposé par Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette

DE SIÉGER temporairement en comité plénier à huis clos;

Adopté

Il est 21h05.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution no. CC-040323-1828

Il est proposé par Sandra East

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 22 h 20.

PAVILLON LE P'TIT BONHEUR - CONSULTATION

Résolution no. CC-040323-1829

ATTENDU les problématiques identifiées en regard des services régionaux offerts au Pavillon le P'tit Bonheur;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt des élèves desservis de trouver d'autres avenues leur permettant de bénéficier des services éducatifs auxquels ils ont droit;

ATTENDU l'avis de la direction de la Polyvalente Sainte-Thérèse, de la direction de la formation générale des jeunes, de la direction de l'organisation scolaire et du transport et de la direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE CONSULTER les instances concernées sur le projet de cessation des activités du Pavillon le P'tit Bonheur, incluant les modifications au cadre d'organisation scolaire 2004-2005 qui en découlent ;

DE RECEVOIR les avis, par écrit, jusqu'au 28 mai 2004, en vue d'une décision à la séance du conseil des commissaires du 8 juin 2004, sur recommandation de la commission d'étude éducative;

DE VERSER le document de consultation au répertoire des présentes sous la cote 314.

Adopté

SUSPENDRE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040323-1830

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SUSPENDRE les délibérations pour 15 minutes.

Adopté

Il est 22 h 25.

REPRISE DE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040323-1831

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 22 h 50.

**AJOUT DE NOUVELLES ZONES À RISQUE
– ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES**

Résolution no. CC-040323-1832

ATTENDU que l'article 7.3 de la politique du transport prévoit que le conseil des commissaires détermine annuellement les zones à risque, sur recommandation du comité consultatif de transport;

ATTENDU le résultat de l'analyse et des visites effectuées par la direction de l'organisation scolaire et du transport pour chacune de ces zones;

ATTENDU les constats d'évaluation de zones à risque déposés au comité consultatif de transport;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif de transport;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADOPTER l'ajout des nouvelles zones à risque telles que déposées, en reconnaissant comme telles les rues identifiées dans le document « Évaluation des zones à risque - Liste A 2004 » ;

DE VERSER ce document au répertoire des présentes, sous la cote 315.

Adopté

CADRE DES INVESTISSEMENTS

Résolution no. CC-040323-1833

ATTENDU que les investissements en immobilisations de la Commission scolaire doivent être planifiés, dans le but d'assurer la disponibilité des immeubles et des équipements à compter du début de chaque année scolaire;

ATTENDU les hypothèses prévues au cadre budgétaire des investissements 2004-2007;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le cadre budgétaire des investissements 2004-2007 tel que présenté;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 316.

Adopté

TÉLÉPHONIE IP – ACCORD DE PRINCIPE

Résolution no. CC-040323-1834

ATTENDU l'étude du dossier de la téléphonie IP réalisée en collaboration par la direction des technologies de l'information, la direction des affaires corporatives et des communications et la direction des ressources financières;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Commission scolaire d'implanter cette nouvelle technologie;

ATTENDU l'entente de partenariat intervenue le 30 novembre 1999 entre la Commission scolaire et QuébecTel Alizé inc., pour la mise en place d'un réseau de télécommunications de fibres optiques;

ATTENDU qu'en vertu de cette entente, la Commission scolaire acceptait que QuébecTel Alizé Inc., maintenant désignée comme Telus, ou l'une de ses filiales, soit son fournisseur de choix « prime » pour l'ensemble de ses besoins en matière de produits et services de télécommunication et services de technologies de l'information;

ATTENDU les dispositions de la politique sur l'approvisionnement « Politique d'approvisionnement de biens et de services » en regard des situations particulières (art. 4.2);

ATTENDU les orientations technologiques recommandées par la direction des technologies de l'information;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif de gestion et du comité de la direction générale;

ATTENDU la recommandation favorable de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ACCEPTER la recommandation de la direction générale pour la mise en place de la téléphonie IP selon l'échéancier proposé;

DE DÉROGER exceptionnellement à la politique d'approvisionnement de biens et de services de la Commission scolaire;

DE MANDATER la direction générale pour négocier une entente de gré à

gré avec Telus, pour la mise en place de la téléphonie IP;

DE DEMANDER à la direction générale de faire rapport au conseil des commissaires pour l'octroi du contrat, le cas échéant;

Pour (22) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, André Contant, Ginette Cyr, Marinella De Oliveira, Paola De Monte, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Lise Landry, Normand Lemay, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Guylaine Richer et Alain St-Jean.

Contre (0)

Abstention (1) : Alain Portelance

Adopté

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

– SIP 08

Résolution no. CC-040323-1835

ATTENDU les dispositions de la nouvelle entente intervenue entre la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles, le Syndicat de l'enseignement secondaire des Basses-Laurentides (SESBL) et le Syndicat des enseignants de la Seigneurie-des-Mille-Iles (SESMI), entérinée par le conseil des commissaires le 24 février 2004;

ATTENDU les pouvoirs délégués par le conseil des commissaires au comité exécutif et à la direction générale, relativement au congédiement et au non rengagement de personnes à l'emploi de la commission scolaire;

Il est proposé par Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette

DE MODIFIER le « Règlement sur la délégation de pouvoirs » de la façon suivante :

- a. en abrogeant l'article 11.1 des pouvoirs délégués au comité exécutif;
- b. en modifiant l'article 10 des pouvoirs délégués à la directrice générale qui se lira dorénavant ainsi :

« *CONGÉDIER OU NON RÉENGAGER* les personnels sauf ceux relevant du conseil des commissaires ou du comité exécutif. »

Adopté

MODIFICATION AU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Résolution no. CC-040323-1836

ATTENDU les dispositions au règlement sur le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires;

Il est proposé par M. Alain St-Jean

D'AMENDER la résolution no. CC-031125-1707 en inscrivant le nom de Mme Lyne Deschamps à titre de substitut et non comme membre régulier.

Adopté

MODIFICATION AU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Résolution no. CC-040323-1837

ATTENDU les dispositions au règlement sur le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'AMENDER la résolution no. CC-031125-1707 en désignant M. Claude D'Amour comme commissaire-parent, membre du comité d'éthique et de déontologie des commissaires;

DE DÉSIGNER M. Denis Claude Blais comme commissaire-parent substitut.

Adopté

POURSUIVRE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040323-1838

Il est proposé par Mme Marinella De Oliveira

DE POURSUIVRE les délibérations.

Adopté

Il est 0 h.

RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES

Proposition

Il est proposé par Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette

D'AMENDER la résolution no. CC-030611-1586 en établissant comme suit la rémunération annuelle des commissaires :

<i>Fonctions</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant alloué</i>
Commissaires	27	5 879 \$
Présidence de la Commission scolaire	1	0,81 par élève
Vice-présidence de la Commission scolaire	1	1 500 \$
Membres du Comité exécutif	9	1 000 \$
Présidence du Comité exécutif	1	1 000 \$
Vice-présidence du Comité exécutif	1	700 \$
Présidence des commissions d'études et du Comité consultatif de transport	3	700 \$
Membres des commissions d'études et du Comité consultatif de transport	29	1 000 \$

Pour une masse salariale totale autorisée de 202 019 \$, excluant la présidence de la Commission scolaire.

Pour (11) : Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Alain Portelance et Alain St-Jean.

Contre (12) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Paola De Monte, Sandra East, Paule Fortier, Claude Girard, Lise Landry, Normand Lemay et Guylaine Richer.

Rejeté

COMITÉ PLÉNIER

Résolution no. CC-040323-1839

Il est proposé par M. André Contant

DE TENIR, d'ici la fin de l'année scolaire, un comité plénier sur la rémunération des commissaires, afin d'évaluer les modifications à apporter en vue de l'année 2004-2005.

Adopté

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Résolution no. CC-040323-1840

ATTENDU les règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE DÉSIGNER les personnes suivantes, à titre de délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

- Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Lyne Deschamps Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Normand Lemay, Guylaine Richer et Alain St-Jean.

Adopté.

PARTICIPATION DES COMMISSAIRES AU COLLOQUE SUR LES RESSOURCES HUMAINES DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Résolution no. CC-040323-1841

Il est proposé par M. Normand Lemay

D'AUTORISER les commissaires suivants à participer au Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec sur les ressources humaines prévu pour les 13 et 14 mai 2004 à Québec :

- Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Paule Fortier, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Lise Landry, Normand Lemay, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer et Alain St-Jean, commissaires, et M. Claude D'Amour, commissaire-parent.

Adopté

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Résolution no. CC-040323-1842

Il est proposé par Mme Sandra East

D'AJOURNER la séance au lundi 29 mars 2004 à 20h30, à la salle St-André du Centre multiservice.

Adopté

Il est 0 h 40.

Paule Fortier, présidente

Michel Gratton, secrétaire général